LXXII

MANDEMENT

Pour des actions de grâces publiques à l'occasion de la naissance d'un prince héritier du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

JOSEPH SIGNAŸ,

PAR LA MISERICORDE DE DIEU ET LA GRACE DU SAINT SIEGE APOSTOLIQUE,

EVEQUE DE QUEBEC,

&c. &c. &c.

Aux curés et aux fidèles du diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

NOUS venons de recevoir l'information officielle de la naissance d'un prince qui doit hériter de la couronne du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, s'il plaît à la divine providence de le conserver. La joie universelle que cet heureux événement a produite dans la mère-patrie, sera partagée, nous n'en doutons pas, par tous les fidèles de ce diocèse, qui ne sauraient être indifférens à ce qui peut contribuer à la prospérité et à la gloire de l'empire.

Nous vous invitons donc, Nos très-chers frères, à vous unir à nous pour remercier Dieu par des actions de grâces solennelles de cette nouvelle faveur qu'il vient d'accorder à notre auguste et bien-aimée Souveraine et à ses nombreux et fidèles sujets. Nous lui adresserons en même temps nos plus ferventes prières pour qu'il daigne veiller sur les jours précieux de ce royal enfant, et l'orner de toutes les vertus qui font la grandeur des princes et le bonheur des peuples.

A ces causes, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Le premier dimanche ou jour de fête chômée, après la réception du présent mandement, il sera chanté dans toutes les églises de ce diocèse, à l'issue du service divin du matin, un *Te Deum* solennel en actions de grâces pour la naissance du prince héritier de la couronne de la Grande-Bretagne et d'Irlande. Ce *Te Deum* sera suivi du psaume *Exaudiat* et de l'oraison *Quæsumus, omnipotens Deus, &c.*

1841
(19)

Sera le présent Mandement lu en chapitre dans toutes les Communautés Religieuses, et au prône de toutes les églises du diocèse, l'un des jours ci-dessus mentionnés.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire, le dix-huit décembre mil-huit-cent-quarante-un.

✠ JOS. Ev. de Québec.

Par Monseigneur,

L. † S.

C. F. CAZEAU, Ptre. Secrétaire.

(*Pour vraie copie.*)